

Conseil Municipal ordinaire **vendredi 05 juin 2026 à 18 heures 00**

Le vendredi cinq juin deux mille vingt-six à 18 heures 00, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Louise SALATHÉ.

Étaient présents : Madame Annelise HERBSTER, Madame Martine AURY, Monsieur Jérémie RENAUX, Madame Louise SALATHÉ, Madame Stella DE CAZENOVE, Monsieur Sébastien TAMM.

Représentés : Monsieur Bruno DE CAZENOVE représenté par Madame Stella DE CAZENOVE
Absents excusés :

Secrétaire de la séance : la secrétaire de séance désigné ce jour est Madame Annelise HERBSTER

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 28 avril 2026
- Élections sénatoriales - Désignations des délégués et des suppléants par les conseils municipaux
- Questions diverses

- Vote du compte-rendu de la séance du 28 avril 2026 :

Le maire informe que les conseillers ont reçu le compte-rendu du dernier conseil municipal, et demande à l'assemblée d'adopter ce compte-rendu.

Le compte-rendu de la séance du 28 avril 2026 a été approuvé à l'unanimité.

1°/ Élections sénatoriales- Désignations des délégués et des suppléants par les conseils municipaux

M. Sébastien TAMM n'étant pas de nationalité française ne peut pas participer au vote.

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° IOMA2308397I du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (en attente de la nouvelle instruction) ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 21 Mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme DE CAZENOVE Stella et Mme HERBSTER Annelise et de M. RENAUX Jérémie et Mme AURY Martine. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection du délégué

Les candidatures enregistrées :

Madame SALATHÉ Louise

Madame la présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 6
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 6
- majorité absolue : 4

Ont obtenu :

Mme SALATHÉ Louise : 6 voix

- Mme SALATHÉ Louise ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

c) Élection des 3 délégués suppléants

Les candidatures enregistrées :

Mme DE CAZENOVE Stella,

Mme AURY Martine

M. RENAUX Jérémie

Madame la présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 6
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 6
- majorité absolue : 4

Ont obtenu :

Mme DE CAZENOVE : 6 voix

Mme AURY Martine : 6 voix

M. RENAUX Jérémie : 6 voix

Mme DE CAZENOVE Stella, Mme AURY Martine et M. RENAUX Jérémie ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Questions diverses

- Monsieur Sébastien TAMM fait un compte rendu de la rencontre du 30 Mai du Parc National de Cévennes à CENDRAS. Il a rencontré des responsables du parc et en particulier Monsieur BRINET.
- Prochain conseil municipal : le 17 juin à 18 h.

Fin de séance à 19 h 15.

Madame Louise SALATHÉ
La Maire



Madame Annelise HERBSTER
La Secrétaire de séance

